



COORDINATEUR DE TERRAIN

SERVICE PREVENTION

1. MISSION

Sous l'autorité du fonctionnaire de prévention, vous assurez la direction et la coordination des gardiens de la paix, des éducateurs de rue et des ALE.

2. DESCRIPTION DES TACHES

- Assurer la gestion du personnel de l'équipe (horaires, congés, ...) ainsi que sa motivation et son évaluation
- Veiller au respect des règlements en vigueur
- Mettre en place, avec le service des formations, un programme de formations pour les membres de l'équipe
- Organiser les réunions nécessaires au bon fonctionnement de l'équipe
- Assurer, dans les deux sens, le relais des informations entre l'équipe et la ligne hiérarchique
- veiller à la mise en place et au développement de tous les partenariats utiles à l'équipe.
- Assurer l'encadrement et le suivi budgétaire et financier des différentes initiatives mises en place dans le cadre de projets
- Encoder les données de terrain
- Accompagner régulièrement l'équipe sur le terrain

3. COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (baccalauréat)
- Bilinguisme Français-Néerlandais (détenteur du brevet linguistique SELOR article 9§2 ou disposé à l'obtenir)
- Avoir de bonnes capacités en gestion d'équipes et d'organisation
- Avoir de bonnes connaissances en informatique (Excel, Word)
- Excellentes compétences de communication à l'oral et à l'écrit

- La connaissance des spécificités du secteur public est un plus
- Une première expérience utile à la fonction est souhaitée

4. COMPETENCES COMPORTEMENTALES

- Etre résistant au stress
- Se montrer flexible
- Avoir le sens des responsabilités
- Savoir travailler en équipe et de manière autonome
- S'auto-développer
- Savoir gérer ses émotions
- Agir avec intégrité et professionnalisme

5. CONDITIONS CONTRACTUELLES

- Contrat de remplacement temps plein
- Equilibre vie privée-vie professionnelle (horaire variable)
- Rémunération selon les barèmes du secteur public (échelle B1 – 26.447,70 € bruts annuels indexés sans ancienneté)
- Congés selon ancienneté (à partir de 26 jours + 7 jours de congés extra-légaux)
- Abonnement STIB offert + Intervention à 100% dans les frais de transports en commun pour les trajets domicile-travail
- Intervention à 50% dans l'assurance hospitalisation

Intéressé(e) ? Veuillez envoyer votre CV et LM jusqu'au 30 avril 2018 à l'attention de Madame Laurence WILLEMAERS (lwillemaers@ganshoren.irisnet.be)